

CHAMATEX GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 10.744 euros
Siège social : 1285 route de Saint-Romain d'Ay-Munas 07290 ARDOIX
883 703 498 RCS AUBENAS
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2026

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 298.361 euros en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à (5.146.892) euros ;

prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign Protect & Sign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte aux signataires et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

Extrait certifié conforme

G.R.H.
représentée par Monsieur **Gilles REGUILLON**
Président

Signé par :
 **Gilles REGUILLON**
BD884C1AC0C5460...

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Signé par :
 Gilles REGUILLON
BD884C1AC0C5460...

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au : 31/12/2025

SAS CHAMATEX GROUP

1285 Route DE SAINT-ROMAIN D'AY

07290 ARDOIX

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)	320 553	289 880	30 673	7 864
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	7 077	5 759	1 318	2 734
	Autres immobilisations corporelles	27 860	2 785	25 075	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	23 674 081	1 767 858	21 906 222	15 091 844
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	39 000		39 000	39 000
	Total de l'actif immobilisé (III)	23 748 018	1 776 402	21 971 616	15 133 578
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	974 062		974 062	915 723
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	2 902 803	739 588	2 163 215	1 643 938
	Charges constatées d'avance	65 577		65 577	1 082
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	12 666		12 666	309 278
	Total de l'actif circulant (IV)	3 955 108	739 588	3 215 520	2 870 021
	Frais d'émission des emprunts (V)	77 560		77 560	106 351
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		28 101 239	2 805 871	25 295 368	18 117 813

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 244 247

1 089 781

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 744)	10 744	9 676
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 315 361	9 489 230
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(5 445 253)	(1 940 498)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	298 361	(3 504 755)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	83 215	65 074
	Total des capitaux propres	6 262 428	4 118 727
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 143 244	2 371 596
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	1 143 244	2 371 596
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	16 220 858	9 529 367
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 366	1 316
	Emprunts et dettes financières divers (2)	894 348	1 332 492
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 506	348 832
	Dettes fiscales et sociales	469 049	397 544
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	34 589	17 937
	Produits constatés d'avance	31 981	
	Total des dettes (1)	17 889 696	11 627 490
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		25 295 368	18 117 813
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		298 361,13	(3 504 755,05)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 293 182	765 630
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 870 048		1 870 048	1 638 382
	Montant net du chiffre d'affaires	1 870 048		1 870 048	1 638 382
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				14 793
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			15 006	11
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				1 885 054	1 653 187
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 318 344	1 174 183
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 092	32 783
	Salaires			558 309	564 111
	Cotisations sociales			212 479	223 311
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 059	20 232
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			10	6
	Total des charges d'exploitation			2 137 293	2 014 625
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(252 238)	(361 439)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(252 238)	(361 439)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	123 723	94 352
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	862	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions	1 566 231	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		1 690 816	94 352
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	687 052	3 077 108
	Intérêts et charges assimilées (3)	442 996	333 869
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	1 130 048	3 410 977
RESULTAT FINANCIER		560 768	(3 316 625)
RESULTAT COURANT avant impôts		308 530	(3 678 063)
	Produits exceptionnels		651 132
	Charges exceptionnelles	18 141	477 823
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 141)	173 308
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(7 972)	
Total des produits		3 575 871	2 398 670
Total des charges		3 277 510	5 903 425
RESULTAT DE L'EXERCICE		298 361	(3 504 755)
(2) dont produits concernant les entités liées		124 586	94 352
(3) dont intérêts concernant les entités liées		442 996	333 869

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **25 295 368** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 575 871** euros et un total **charges** de **3 277 510** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **298 361** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Evènements significatifs

Prise de participation dans la société ROCLE

La société a pris une participation dans la société ROCLE pour un montant de 3.000.000 euros qui représente 38,46% du capital. Cette acquisition a été financée par voie d'apport d'action en contre-partie d'une augmentation de capital et par l'émission d'un emprunt obligataire.

Participation à l'augmentation de capital de la société ASF 4.0

La société a participé à une augmentation de capital réalisée par la société ASF 4.0 en 2025. Le montant de cet investissement est de 3.799.999 euros. Compte tenu de cette nouvelle souscription au capital de ASF 4.0, le pourcentage de détention du capital évolue et passe de 49,81% en 2024 à 52,59% fin 2025.

Augmentation de capital

Le capital social a été augmenté de 1.068 actions de 1 euro avec une prime d'émission d'un montant global de 1.826.130 euros.

Emission d'obligations

Au cours de l'exercice, la société a émis :

- Les deux tranches complémentaires de contrats obligataires de 2023
- 3 nouveaux contrats d'obligations convertibles

Au total, 3.730 obligations sont émises et souscrites pour un montant global de 6.381.508 euros.

Les caractéristiques de ces emprunts sont données dans les paragraphes suivants

Provision pour prime de non conversion des obligations

La direction, suite à des échanges avec des souscripteurs, a procédé à une revue des hypothèses de conversion des obligations et de ce fait le montant de la provision pour non-conversion des obligations a été revue. Une reprise des provisions antérieurement constituées est comptabilisée dans le résultat financier pour 1.566 K€.

Règles et Méthodes Comptables

Application du règlement ANC-2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 relatifs à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'application de ce nouveau règlement pour la première fois sur cet exercice constitue un changement de méthode comptable obligatoire. Ce changement vise à améliorer la lisibilité du résultat en redéfinissant, entre autres, le caractère exceptionnel des charges et produits.

Les comptes de l'exercice précédent présentés en colonne comparative n'ont pas été retraités selon les nouvelles règles. Ils figurent tels qu'approuvés lors de l'exercice précédent.

Conformément à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06, les transferts de charges ont été supprimés.

Les avantages en nature habituellement comptabilisés en transferts de charge sont désormais comptabilisés au crédit d'un compte 649100 "Remboursement frais de personnel Avantage en nature".

De plus, les charges exceptionnelles, qui ont été supprimées, ont été reclassés dans des comptes 658 conformément à la nouvelle réglementation, s'agissant de pénalités.

A noter également, que les charges constatées d'avance sont désormais reclassées au niveau des "Autres créances".

L'application de cette nouvelle norme de présentation des comptes a fait apparaître quelques écarts dans le comparatif avec l'exercice précédent par rapport aux comptes approuvés. Ces écarts sont les suivants :

- Total de l'actif immobilisé :

En 2024, ce total incluait les frais d'établissement pour un montant de 8 K€. De ce fait le total s'élevait à 15.141 K€. Les frais d'augmentation de capital, auparavant inclus dans les immobilisations incorporelles, sont désormais présentés séparément, en dehors des immobilisations. De ce fait le total de l'actif immobilisé de 2024 ressort dans la présentation des comptes de 2025 à 15.134 K€.

- Dotations aux amortissements des frais d'émission d'emprunt :

En 2024, ces dotations étaient présentées dans le résultat d'exploitation au niveau des dotations aux charges à répartir pour 39 K€. Ces dotations sont désormais présentées dans le résultat financier. De ce fait le total des dotations aux amortissements au charges à répartir de 2024 ressort dans la présentation des comptes de 2025 à 0 K€ et le total des dotations aux amortissements dans les charges financières ressort à 3.077 K€ dans la présentation des comptes de 2025.

Evénements postérieurs à la clôture

La société Chamatex Group a procédé en janvier 2026 à un prêt d'une durée de 7 ans d'un montant de 1.200.000 euros pour permettre à la Société de faire face à ses besoins.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et suivants, modifiés par le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la nouvelle présentation des états financiers (bilan, compte de résultat et annexe),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres ré-estimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

A ce titre, le compte courant détenu sur la société INSOFT est déprécié à 100% pour un montant de 740 K€. Cette provision est comptabilisée dans le résultat financier.

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Depuis l'application du règlement ANC-2022-06, Les produits et charges exceptionnels sont réservés aux opérations et événements majeurs et inhabituels.

Emprunts obligataires

Exercice 2020

La société a procédé à l'émission de 2.000 obligations convertibles en actions (les "OCA1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.000 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 1.032 obligations convertibles en actions (les "OCA2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.000 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Exercice 2022

La société a procédé à l'émission de 1.638 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.546,34 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 819 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.546,34 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Exercice 2023

La société a procédé à l'émission de 402 obligations convertibles en actions (les "OCA 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.710,86 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 09/10/2030.
- Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- Prime de non-conversion : 9 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Règles et Méthodes Comptables

Elle a également procédé à l'émission de 1.092 obligations convertibles en actions (les "OCA A 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.710,86 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion.
- L'emprunt est émis en 2 tranches : T1 de 702 obligations et T2 de 390 obligations
- Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, une seconde tranche complémentaire de 408 obligations est émise et souscrite.

Elle a également procédé à l'émission de 546 obligations convertibles en actions (les "OCA B 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.710,86 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion.
- L'emprunt est émis en 2 tranches : T1 de 351 obligations et T2 de 195 obligations
- Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, une seconde tranche complémentaire de 201 obligations est émise et souscrite.

Exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, la société a procédé à l'émission de 3 contrats obligataires convertibles :

- OC-2025 :
 - Prix unitaire : 1.710,86 euros
 - Nombre d'obligations : 2.064
 - Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
 - Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion
 - Date d'échéance : 22/07/2027
- OC Carsa a 2025 :
 - Prix unitaire : 1.710,86 euros
 - Nombre d'obligations : 705
 - Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
 - Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion
 - Date d'échéance : 09/10/2030
- OC Carsa b 2025 :
 - Prix unitaire : 1.710,86 euros
 - Nombre d'obligations : 352
 - Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
 - Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion
 - Date d'échéance : 09/10/2030

A chaque fin d'exercice, la direction estime les probabilités de conversion ou de remboursement des obligations et constitue une provision pour risque relative aux primes de non-conversion. A la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'estimation de ce risque a conduit la société à prendre en compte une reprise nette de cette provision de 1.228.353 € qui s'élèvent à la clôture à 1.143.244 €.

Règles et Méthodes Comptables

Charges à répartir

Au cours des exercices antérieurs, la société a engagé des frais afin d'émettre des obligations convertibles. Cette somme figure dans les frais d'émission d'emprunt à étaler. Elle est amortie sur la durée du contrat des obligations convertibles.

La dotation aux amortissements comptabilisée sur l'exercice clos au 31/12/2025 est de 40.457 euros. Le solde du compte de charge à étaler au 31/12/2025 s'élève à 77.560 euros.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle du textile.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 60 à 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans, 0% à partir de 51 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024

Les engagements correspondants de 73.029 euros n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
CHAMATEX GROUP	SAS	10 744	100,00

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025		
			Augmentations		Diminutions				
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	288 886		31 667			320 553		
	Autres								
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288 886		31 667			320 553		
CORPORELLES	Terrains	7 077					7 077		
	Constructions sur sol propre								
	sur sol d'autrui								
	instal. agencet aménagement								
	Instal technique, matériel outillage industriels							2 469	7 077
	Instal., agencement, aménagement divers								2 469
	Matériel de transport								
	Matériel de bureau, informatique et mobilier							25 391	25 391
	Emballages récupérables et divers								
Immobilisations corporelles en cours									
Avances et acomptes									
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 077		27 860			34 937		
FINANCIERES	Participations	16 859 703		6 814 378			23 674 081		
	Créances rattachées à des participations	39 000							
	Autres titres immobilisés								
	Prêts et autres immobilisations financières				39 000				
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 898 703		6 814 378			23 713 081	
TOTAL		17 194 666		6 873 905			24 068 571		

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	5-10 A	Linéaire	281 022	8 858		289 880	
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			281 022	8 858		289 880	
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 Ans	Linéaire	4 343	1 415	5 759		
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2-5 Ans	Linéaire		148	148		
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	3 Ans	Linéaire		2 637	2 637		
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 343	4 200		8 544	
TOTAL				285 365	13 059		298 424	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation	18 141					18 141
TOTAL	18 141					18 141
TOTAL GENERAL NON VENTILE		18 141				18 141

Dépréciations

Règlement ANC 2022-06

		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations	1 767 858			1 767 858
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 767 858			1 767 858
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	430 872	308 716		739 588
	TOTAL CREANCES	430 872	308 716		739 588
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL		2 198 730	308 716		2 507 447

Provisions

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers	65 074	18 141			83 215
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	65 074	18 141			83 215
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	2 371 596	337 878	1 566 231		1 143 244
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 371 596	337 878	1 566 231		1 143 244	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 767 858	308 716			1 767 858
	Sur stocks et en-cours	430 872				739 588
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 198 730	308 716			2 507 447
TOTAL GENERAL		4 635 401	664 736	1 566 231		3 733 906

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	646 595 18 141	1 566 231		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	39 000		39 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	974 062	974 062	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	74 806	74 806	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 972	7 972	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 884	34 884	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 698 196		2 698 196
	Débiteurs divers	86 945	86 945	
	Charges constatées d'avance	65 577	65 577	
TOTAL DES CREANCES		3 981 442	1 244 247	2 737 196
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	16 220 858	518 691	15 702 166	
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 366	2 366		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	236 506	236 506		
	Personnel et comptes rattachés	179 674	179 674		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 910	93 910		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	187 548	187 548		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 916	7 916		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	894 348		894 348	
	Autres dettes	34 589	34 589		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	31 981	31 981		
TOTAL DES DETTES		17 889 696	1 293 182	16 596 514	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 381 508			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		9 676,00	1,0000	9 676,00
	Emises pendant l'exercice		1 068,00	0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 744,00	1,0000	10 744,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	9 676			1 068	10 744
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 489 230			1 826 130	11 315 361
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(1 940 498)	(3 504 755)			(5 445 253)
Résultat de l'exercice	(3 504 755)	3 504 755		298 361	298 361
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	65 074			18 141	83 215
TOTAL	4 118 727			2 143 701	6 262 428

Date de l'assemblée générale 12/09/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 118 727

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 118 727

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 2 143 701

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		105 272
Autres créances clients		21 052
<i>Clients - factures à établir</i>	21 052	
Autres créances		84 220
<i>Rrr à obtenir et avoirs non parvenues</i>	685	
<i>Divers - produits à recevoir</i>	83 535	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		888 698
Emprunts obligataires convertibles <i>Int.courus / emprunts oblig.</i>	518 691	518 691
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>Intérêts courus à payer</i>	2 366	2 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>Fournisseurs -fres non parvenues</i>	108 982	108 982
Dettes fiscales et sociales <i>Dettes provis. pr congés à payer</i> <i>Personnel - autres charges à payer</i> <i>Provision 13° mois</i> <i>Charges sociales s/congés à payer</i> <i>Charges sociales - charges Ã</i> <i>Provisions charges sociales 13° mois</i> <i>Taxe apprentissage</i> <i>Etat-Ch. à payer</i> <i>Etat charges à payer</i>	88 275 88 553 444 39 282 2 084 197 489 4 228 518	224 070
Autres dettes <i>Divers - charges à payer</i>	34 589	34 589

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		65 577	65 577
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			65 577

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 870 048		1 870 048
TOTAL	1 870 048		1 870 048

Opérations réalisées avec des parties liées

Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
-----------------------	------------	---------------------

Désignation de la partie liée			
ASF 4.0	PRODUITS FINANCIERS	40 189	
TOPTEXCUBE	PRODUITS FINANCIERS	57 239	
TEXINNLAB	PRODUITS FINANCIERS	4 480	
INSOFT	PRODUITS FINANCIERS	21 816	
CHAMATEX	CHARGES FINANCIERES	17 762	

Voir compte-rendu de travaux de l'expert-comptable

Effectif moyen

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	8	
	Professions intermédiaires		
	Employés	4	
	Ouvriers		
	TOTAL	12	

Engagements financiers

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés
Engagements IDR

73 029

73 029

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

73 029

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

Crédits d'impôts

31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale	
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale	
CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche	7 972
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	7 972

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
GRANT THORNTON				GROUPE 26			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	26 940	18 351	100,00	100,00	15 000	13 420	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	26 940	18 351	100,00	100,00	15 000	13 420	100,00	100,00

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						
--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

11

B. Participations (10 à 50%)

--

CHAMATEX GROUP

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Cité Internationale 44 quai Charles de
Gaulle CS 60095 69463 Lyon Cedex 06

Groupe Vingt Six Valence

Société d'Expertise comptable et de
Commissariat aux Comptes
16 rue Paul Henri Spaak
26000 Valence

CHAMATEX GROUP

société par actions simplifiée
1285 route de Saint-Romain d'Ay
07290 ARDOIX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la SAS CHAMATEX GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHAMATEX GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'Application du règlement ANC-2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les immobilisations financières sont évaluées selon les modalités décrites en note « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner l'application de ces modalités et à apprécier, pour les filiales, les données utilisées pour déterminer leur valeur d'inventaire et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Valence, le 9 juin 2026

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton SAS
Membre français de Grant
Thornton International



Katia Flèche
Associée

Groupe Vingt Six Valence



Brice Beal
Associé

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)	320 553	289 880	30 673	7 864
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	7 077	5 759	1 318	2 734
	Autres immobilisations corporelles	27 860	2 785	25 075	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	23 674 081	1 767 858	21 906 222	15 091 844
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	39 000		39 000	39 000
	Total de l'actif immobilisé (III)	23 748 018	1 776 402	21 971 616	15 133 578
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	974 062		974 062	915 723
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	2 902 803	739 588	2 163 215	1 643 938
	Charges constatées d'avance	65 577		65 577	1 082
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	12 666		12 666	309 278
	Total de l'actif circulant (IV)	3 955 108	739 588	3 215 520	2 870 021
	Frais d'émission des emprunts (V)	77 560		77 560	106 351
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	28 101 239	2 805 871	25 295 368	18 117 813

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 244 247

1 089 781

Voir compte-rendu de travaux de l'expert-comptable

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 744)	10 744	9 676
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 315 361	9 489 230
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(5 445 253)	(1 940 498)
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	298 361	(3 504 755)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	83 215	65 074
	Total des capitaux propres	6 262 428	4 118 727
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	1 143 244	2 371 596
DETTE	Provisions pour charges		
	Total des provisions	1 143 244	2 371 596
DETTE	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	16 220 858	9 529 367
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 366	1 316
	Emprunts et dettes financières divers (2)	894 348	1 332 492
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 506	348 832
	Dettes fiscales et sociales	469 049	397 544
DETTE	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	34 589	17 937
	Produits constatés d'avance	31 981	
DETTE	Total des dettes (1)	17 889 696	11 627 490
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		25 295 368	18 117 813
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		298 361,13	(3 504 755,05)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 293 182	765 630
(2) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 870 048		1 870 048	1 638 382
	Montant net du chiffre d'affaires	1 870 048		1 870 048	1 638 382
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				14 793
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			15 006	11
Total des produits d'exploitation				1 885 054	1 653 187
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 318 344	1 174 183
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 092	32 783
	Salaires			558 309	564 111
	Cotisations sociales			212 479	223 311
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 059	20 232
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			10	6
Total des charges d'exploitation				2 137 293	2 014 625
RESULTAT D'EXPLOITATION				(252 238)	(361 439)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RES ULTAT D'EXPLOITATION		(252 238)	(361 439)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	123 723	94 352
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	862	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions	1 566 231	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		1 690 816	94 352
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	687 052	3 077 108
	Intérêts et charges assimilées (3)	442 996	333 869
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		1 130 048	3 410 977
RES ULTAT FINANCIER		560 768	(3 316 625)
RES ULTAT COURANT avant impôts		308 530	(3 678 063)
	Produits exceptionnels		651 132
	Charges exceptionnelles	18 141	477 823
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(18 141)	173 308
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(7 972)	
Total des produits		3 575 871	2 398 670
Total des charges		3 277 510	5 903 425
RES ULTAT DE L'EXERCICE		298 361	(3 504 755)
(2) dont produits concernant les entités liées		124 586	94 352
(3) dont intérêts concernant les entités liées		442 996	333 869



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **25 295 368** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 575 871** euros et un total **charges** de **3 277 510** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **298 361** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Evènements significatifs

Prise de participation dans la société ROCLE

La société a pris une participation dans la société ROCLE pour un montant de 3.000.000 euros qui représente 38,46% du capital. Cette acquisition a été financée par voie d'apport d'action en contre-partie d'une augmentation de capital et par l'émission d'un emprunt obligataire.

Participation à l'augmentation de capital de la société ASF 4.0

La société a participé à une augmentation de capital réalisée par la société ASF 4.0 en 2025. Le montant de cet investissement est de 3.799.999 euros. Compte tenu de cette nouvelle souscription au capital de ASF 4.0, le pourcentage de détention du capital évolue et passe de 49,81% en 2024 à 52,59% fin 2025.

Augmentation de capital

Le capital social a été augmenté de 1.068 actions de 1 euro avec une prime d'émission d'un montant global de 1.826.130 euros.

Emission d'obligations

Au cours de l'exercice, la société a émis :

- Les deux tranches complémentaires de contrats obligataires de 2023
- 3 nouveaux contrats d'obligations convertibles

Au total, 3.730 obligations sont émises et souscrites pour un montant global de 6.381.508 euros.

Les caractéristiques de ces emprunts sont données dans les paragraphes suivants

Provision pour prime de non conversion des obligations

La direction, suite à des échanges avec des souscripteurs, a procédé à une revue des hypothèses de conversion des obligations et de ce fait le montant de la provision pour non-conversion des obligations a été revue. Une reprise des provisions antérieurement constituées est comptabilisée dans le résultat financier pour 1.566 K€.



Règles et Méthodes Comptables



Application du règlement ANC-2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 relatifs à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'application de ce nouveau règlement pour la première fois sur cet exercice constitue un changement de méthode comptable obligatoire. Ce changement vise à améliorer la lisibilité du résultat en redéfinissant, entre autres, le caractère exceptionnel des charges et produits.

Les comptes de l'exercice précédent présentés en colonne comparative n'ont pas été retraités selon les nouvelles règles. Ils figurent tels qu'approuvés lors de l'exercice précédent.

Conformément à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06, les transferts de charges ont été supprimés.

Les avantages en nature habituellement comptabilisés en transferts de charge sont désormais comptabilisés au crédit d'un compte 649100 "Remboursement frais de personnel Avantage en nature".

De plus, les charges exceptionnelles, qui ont été supprimées, ont été reclassés dans des comptes 658 conformément à la nouvelle réglementation, s'agissant de pénalités.

A noter également, que les charges constatées d'avance sont désormais reclassées au niveau des "Autres créances".

L'application de cette nouvelle norme de présentation des comptes a fait apparaître quelques écarts dans le comparatif avec l'exercice précédent par rapport aux comptes approuvés. Ces écarts sont les suivants :

- Total de l'actif immobilisé :

En 2024, ce total incluait les frais d'établissement pour un montant de 8 K€. De ce fait le total s'élevait à 15.141 K€. Les frais d'augmentation de capital, auparavant inclus dans les immobilisations incorporelles, sont désormais présentés séparément, en dehors des immobilisations. De ce fait le total de l'actif immobilisé de 2024 ressort dans la présentation des comptes de 2025 à 15.134 K€.

- Dotations aux amortissements des frais d'émission d'emprunt :

En 2024, ces dotations étaient présentées dans le résultat d'exploitation au niveau des dotations aux charges à répartir pour 39 K€. Ces dotations sont désormais présentées dans le résultat financier. De ce fait le total des dotations aux amortissements au charges à répartir de 2024 ressort dans la présentation des comptes de 2025 à 0 K€ et le total des dotations aux amortissements dans les charges financières ressort à 3.077 K€ dans la présentation des comptes de 2025.

Événements postérieurs à la clôture

La société Chamatex Group a procédé en janvier 2026 à un prêt d'une durée de 7 ans d'un montant de 1.200.000 euros pour permettre à la Société de faire face à ses besoins.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et suivants, modifiés par le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la nouvelle présentation des états financiers (bilan, compte de résultat et annexe),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.



Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres ré-estimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

A ce titre, le compte courant détenu sur la société INSOFT est déprécié à 100% pour un montant de 740 K€. Cette provision est comptabilisée dans le résultat financier.

Règles et Méthodes Comptables



Produits et charges exceptionnels

Depuis l'application du règlement ANC-2022-06, Les produits et charges exceptionnels sont réservés aux opérations et événements majeurs et inhabituels.

Emprunts obligataires

Exercice 2020

La société a procédé à l'émission de 2.000 obligations convertibles en actions (les "OCA1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.000 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 1.032 obligations convertibles en actions (les "OCA2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.000 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Exercice 2022

La société a procédé à l'émission de 1.638 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.546,34 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 819 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.546,34 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- Prime de non-conversion : 10 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Exercice 2023

La société a procédé à l'émission de 402 obligations convertibles en actions (les "OCA 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.710,86 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 09/10/2030.
- Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- Prime de non-conversion : 9 % l'an, payée en cas de non-conversion.

Règles et Méthodes Comptables

Elle a également procédé à l'émission de 1.092 obligations convertibles en actions (les "OCA A 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.710,86 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion.
- L'emprunt est émis en 2 tranches : T1 de 702 obligations et T2 de 390 obligations
- Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, une seconde tranche complémentaire de 408 obligations est émise et souscrite.

Elle a également procédé à l'émission de 546 obligations convertibles en actions (les "OCA B 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Prix unitaire : 1.710,86 euros
- Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion.
- L'emprunt est émis en 2 tranches : T1 de 351 obligations et T2 de 195 obligations
- Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, une seconde tranche complémentaire de 201 obligations est émise et souscrite.

Exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, la société a procédé à l'émission de 3 contrats obligataires convertibles :

- OC-2025 :
 - Prix unitaire : 1.710,86 euros
 - Nombre d'obligations : 2.064
 - Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
 - Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion
 - Date d'échéance : 22/07/2027
- OC Carsa a 2025 :
 - Prix unitaire : 1.710,86 euros
 - Nombre d'obligations : 705
 - Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
 - Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion
 - Date d'échéance : 09/10/2030
- OC Carsa b 2025 :
 - Prix unitaire : 1.710,86 euros
 - Nombre d'obligations : 352
 - Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
 - Prime de non-conversion : 13 % l'an, payée en cas de non-conversion
 - Date d'échéance : 09/10/2030



A chaque fin d'exercice, la direction estime les probabilités de conversion ou de remboursement des obligations et constitue une provision pour risque relative aux primes de non-conversion. A la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'estimation de ce risque a conduit la société à prendre en compte une reprise nette de cette provision de 1.228.353 € qui s'élèvent à la clôture à 1.143.244 €.

Règles et Méthodes Comptables

Charges à répartir

Au cours des exercices antérieurs, la société a engagé des frais afin d'émettre des obligations convertibles. Cette somme figure dans les frais d'émission d'emprunt à étaler. Elle est amortie sur la durée du contrat des obligations convertibles.

La dotation aux amortissements comptabilisée sur l'exercice clos au 31/12/2025 est de 40.457 euros. Le solde du compte de charge à étaler au 31/12/2025 s'élève à 77.560 euros.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle du textile.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 60 à 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans, 0% à partir de 51 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024

Les engagements correspondants de 73.029 euros n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
CHAMATEX GROUP	SAS	10 744	100,00



Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	288 886		31 667			320 553
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288 886		31 667			320 553
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 077					7 077
	Instal., agencement, aménagement divers			2 469			2 469
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			25 391			25 391
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 077		27 860			34 937
FINANCIERES	Participations	16 859 703		6 814 378			23 674 081
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	39 000					39 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 898 703		6 814 378			23 713 081
TO TAL		17 194 666		6 873 905			24 068 571

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	5-10 A	Linéaire	281 022	8 858	289 880
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			281 022	8 858	289 880
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 Ans	Linéaire	4 343	1 415	5 759
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2-5 Ans	Linéaire		148	148
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	3 Ans	Linéaire	2 637		2 637
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 343	4 200	8 544
TOTAL				285 365	13 059	298 424

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	18 141						18 141
TOTAL	18 141						18 141
TOTAL GENERAL NON VENTILE			18 141				18 141



Dépréciations

Règlement ANC 2022-06

		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations	1 767 858			1 767 858
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 767 858			1 767 858
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	430 872	308 716		739 588
	TOTAL CREANCES	430 872	308 716		739 588
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL		2 198 730	308 716		2 507 447



Provisions

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	65 074	18 141			83 215
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	65 074	18 141			83 215
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	2 371 596	337 878	1 566 231		1 143 244
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 371 596	337 878	1 566 231		1 143 244	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 767 858				1 767 858
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres	430 872	308 716			739 588
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 198 730	308 716			2 507 447
TOTAL GENERAL		4 635 401	664 736	1 566 231		3 733 906



Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		646 595 18 141	1 566 231		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	39 000		39 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	974 062	974 062	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	74 806	74 806	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 972	7 972	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 884	34 884	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 698 196		2 698 196
	Débiteurs divers	86 945	86 945	
	Charges constatées d'avance	65 577	65 577	
	TOTAL DES CREANCES	3 981 442	1 244 247	2 737 196
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	16 220 858	518 691	15 702 166	
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 366	2 366		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	236 506	236 506		
	Personnel et comptes rattachés	179 674	179 674		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 910	93 910		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	187 548	187 548		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 916	7 916		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	894 348		894 348	
	Autres dettes	34 589	34 589		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	31 981	31 981		
	TOTAL DES DETTES	17 889 696	1 293 182	16 596 514	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 381 508			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		9 676,00	1,0000	9 676,00
	Emises pendant l'exercice		1 068,00	0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 744,00	1,0000	10 744,00



Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	9 676			1 068	10 744
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 489 230			1 826 130	11 315 361
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(1 940 498)	(3 504 755)			(5 445 253)
Résultat de l'exercice	(3 504 755)	3 504 755		298 361	298 361
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	65 074			18 141	83 215
TOTAL	4 118 727			2 143 701	6 262 428

Date de l'assemblée générale 12/09/2025

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 118 727

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 118 727

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 2 143 701



Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		105 272
Autres créances clients		21 052
<i>Clients - factures à établir</i>	21 052	
Autres créances		84 220
<i>Rrr à obtenir et avoirs non parvenues</i>	685	
<i>Divers - produits à recevoir</i>	83 535	



Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		888 698
Emprunts obligataires convertibles		518 691
<i>Int.courus / emprunts oblig.</i>	<i>518 691</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 366
<i>Intérêts courus à payer</i>	<i>2 366</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		108 982
<i>Fournisseurs -fres non parvenues</i>	<i>108 982</i>	
Dettes fiscales et sociales		224 070
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	<i>88 275</i>	
<i>Personnel - autres charges à payer</i>	<i>88 553</i>	
<i>Provision 13° mois</i>	<i>444</i>	
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	<i>39 282</i>	
<i>Charges sociales - charges A</i>	<i>2 084</i>	
<i>Provisions charges sociales 13° mois</i>	<i>197</i>	
<i>Taxe apprentissage</i>	<i>489</i>	
<i>Etat-Ch. à payer</i>	<i>4 228</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>518</i>	
Autres dettes		34 589
<i>Divers - charges à payer</i>	<i>34 589</i>	



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		65 577	65 577
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			65 577

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 870 048		1 870 048
TOTAL	1 870 048		1 870 048



Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		12	



Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements IDR		73 029	
		73 029	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		73 029	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



Crédits d'impôts

31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale	
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale	
CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche	7 972
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	7 972



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
GRANT THORNTON				GROUPE 26			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	26 940	18 351	100,00	100,00	15 000	13 420	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	26 940	18 351	100,00	100,00	15 000	13 420	100,00	100,00

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »



Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS CHAMATEX	10 220 481	100,00	7 645 639	7 645 639	
SAS TOPTX CUBE	(1 541 421)	90,17	2 933 796	1 490 934	1 825 137
SAS INSOFT	(1 329 647)	53,82	354 030	29 033	739 588
SAS ADVANCED SHOE FACTORY 4.0	3 199 065	52,59	9 701 237	9 701 237	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	10 548 478	296,58	20 634 702	18 866 843	2 564 725
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS TEXINN LAB	(30 774)	50,00	25 000	25 000	133 470
SAS ROCLE	5 276 218	38,46	3 014 379	3 014 379	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	5 245 444	88,46	3 039 379	3 039 379	133 470
C. Total des filiales et des participations (A + B)	15 793 922	385,04	23 674 081	21 906 222	2 698 196
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS CHAMATEX		21 782 674	92 446		
SAS TOPTX CUBE		2 155 263	(427 545)		
SAS INSOFT		601 450	(395 604)		
SAS ADVANCED SHOE FACTORY 4.0		3 403 488	(2 853 035)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		27 942 876	(3 583 738)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS TEXINN LAB			(14 603)		
SAS ROCLE		7 674 573	13 711		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		7 674 573	(891)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		35 617 449	(3 584 629)		



